

Comité directeur du 29/11/2014

Proposition de résolution

Plan Juncker : une ambition à concrétiser

Le nouveau président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker a, dès son élection, annoncé un plan de relance économique, dit plan Juncker de 300 milliards d'euros.

Ce plan prévoit la relance de l'économie par l'investissement, afin de redonne de la croissance, créatrice d'emplois, à l'UE. Cette proposition de plan s'inscrit dans la continuité du 1^{er} discours Juncker de septembre 2014, dans lequel il parlait du « 29^{ème} État de l'Union, le chômage ».

Cette annonce est avant tout une annonce politique pour positionner la nouvelle Commission, d'entrée de jeu, dans une posture d'action et d'initiative, en opposition avec la précédente commission Barroso qui a surtout fait preuve d'attentisme dans le domaine économique notamment.

Mais ne tirons pas sur le pianiste, car en économie, la confiance et le moral sont des vertus utiles.

Sur l'idée, l'UEF France ne peut que saluer la reprise d'initiatives de la Commission Juncker, et sa prise de conscience d'un des problèmes fondamentaux des Européens, la crise économique et le chômage de masse dans quelques États..

Toutefois, ce plan pose d'ores et déjà, question :

- quid du financement ? A priori, il ne s'agit pas de 300 milliards d'euros, nouveaux, injectés dans le budget de l'UE, mais plutôt de milliards ré-affectés sur de nouvelles lignes budgétaires. C'est un premier effet trompe-l'œil de ce plan. On est dans un flou artistique, ces fonds ne sont pas des fonds supplémentaires mais en redéploiement.
- quid de la durée ? le plan est un plan pluriannuel (2015-2017) ; ce qui en limite la portée effective de l'investissement annuel
- quid des secteurs et pays concernés ? à ce stade, aucune indication plus précise n'a été donnée sur la répartition et l'affectation sectorielle et nationale de ce plan
- quid des partenariats ? dans l'esprit, ce plan Juncker n'est porteur d'impact que si l'investissement privé accompagne l'investissement public (BEI). Or l'investissement privé ne pourra se mobiliser que sur la base de la confiance retrouvée en l'économie européenne, en ses gouvernements (respect du processus de désendettement, modérations fiscale,

L'UEF-France

- demande des éclaircissements sur la réalisation concrète de ce plan Juncker et son financement
- demande que des rapports d'évaluation soient réalisés à mi-parcours afin de mesurer pleinement l'impact et la réalité de ce plan d'investissement
- demande qu'une vraie relance par l'investissement soit conduite par l'UE, non pas par une redistribution de fonds non ou mal utilisés ; mais par une vraie politique de financements, voire d'emprunts. Il faut des fonds supplémentaires, pas du recyclage ou du redéploiement
- demande que cet investissement aille à des projets d'intérêt général, pour l'ensemble des Européens comme l'éducation et la formation ; le soutien aux industries vertes ; etc
- demande à ce que la Commission européenne reste maîtresse des choix d'investissements, sans interférence des États membres et de leurs intérêts nationaux, et que le Parlement soit pleinement associé

Résolution proposée le 24/11/2014 par Alain Malégarie

Commentaire : on devrait en savoir beaucoup plus d'ici samedi 29/11/14. Mais, aux dernières nouvelles, pour résoudre l'équation difficile due à l'inexistence de fonds supplémentaires, on a fait de l'ingénierie savante, mais bien modeste, car les États endettés n'ont plus de marge de manœuvre, et l'UE elle-même a près de 30 milliards d'arriérés de paiement. Donc la Commission envisage de créer un nouveau fonds européenne d'une ... vingtaine de milliards d'euros seulement via la BEI et le budget de l'UE (fonds structurels recyclés ?). D'autres banques publiques devraient contribuer à ces 20 milliards, comme la Caisse des Dépôts et Consignations, ou son homologue le KfW allemand. Le fonds serait administré par la BEI, qui garantirait des projets plus risqués, misant sur un effet de levier de 15 (optimiste...). 20 milliard x 15 = 300 milliards. Méthode Coué ?... Les secteurs ciblés sont toutefois intéressants ; énergie, numérique, transport, recherche.